

TARIFS applicables au 1er janvier 2020

HÉBERGEMENT - tarif journée

selon les dispositions de l'arrêté du 19 décembre 2019 définissant le taux maximal d'évolution annuelle des prix des prestations relatives à l'hébergement de certains établissements accueillant des personnes âgées

RÉSIDENT DE + 60 ANS	Accueil permanent	69,75 €
	Accueil temporaire	82,00 €
	Aide sociale	56,39 €
RÉSIDENT DE - 60 ANS	Accueil permanent	69,75 €

DÉPENDANCE - tarif journée

selon prix de journée établi annuellement par arrêté du Conseil Départemental de la Moselle (Arrêté n°2019-DS-32377 en date du 18/12/2019)

GIR 1 et 2	Accueil permanent et temporaire	19,56 €
GIR 3 et 4	Accueil permanent et temporaire	12,42 €
GIR 5 et 6 (ticket modérateur)	Accueil permanent et temporaire	5,27 €

AUTRES PRESTATIONS

La Direction de l'établissement se réserve le droit de modifier les tarifs de ces prestations en fonction de l'évolution des prix.

ABONNEMENTS	Téléphone	pas d'abonnement mensuel	au prix coûtant/ 0,15 € à l'unité
	Télévision (raccordement câble TV)	abonnement mensuel	7,59 €
REPAS	invité(s)	semaine	10,00 €
		week-end et jours fériés	12,00 €
	occasions particulières (anniversaire...)		devis sur demande
PHOTOCOPIES	pour les visiteurs		0,15 €/ photocopie
BOISSONS (hors café)	carte des boissons		selon tarifs affichés sur la carte des boissons
	forfait journalier vin pour les résidents		/
ÉTIQUETAGE DES VÊTEMENTS	Étiquette à l'unité		/
	Forfait admission		/